

PRESENTATION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

1. Les comptes de gestion 2024 du Budget principal et Budget annexe
2. Les comptes administratifs 2024 du Budget principal et Budget annexe
3. Affectation des résultats 2024 et vote des taux d'imposition pour 2025
4. Le Budget primitif 2025

1-1 : LE COMPTE DE GESTION 2024 DU BP

Le compte de gestion est un document comptable qui présente la situation financière de la commune à la fin de l'exercice budgétaire. Il est établi par le comptable public et permet de vérifier la concordance avec le compte administratif présenté par la Commune.

Situation Patrimoniale de la Commune :

- **Actif Immobilisé:** Total de **4,7M€**. Comprend essentiellement les biens physiques de la Commune (terrains, constructions, réseaux).
- **Actif Circulant:** Total de **874 k€**. Comprend les créances (11 k€) et la trésorerie (863k€).
- **Passif:** Total de **413 k€**. Comprend les dettes financières (19 k€) et les dettes non financières (394 k€).
- **Fonds Propres:** Total de **5,2M€**. Comprend les réserves, les résultats reportés et le résultat de l'exercice.

Exécution Budgétaire :

- **Recettes d'Investissement** : Total de **217 k€**. Comprend les subventions d'investissement (183 k€) et les dotations diverses (34 k€).
- **Dépenses d'Investissement** : Total de **614 k€**. Comprend les achats de biens pour la Commune (6 k€) et surtout les travaux en cours (597 k€).
- **Recettes de Fonctionnement** : Total de **467 k€**. Comprend les dotations et participations (224 k€) , les impôts et taxes (199 k€) et les produits de services (44 k€)
- **Dépenses de Fonctionnement** : Total de **270 k€**. Comprend les charges à caractère général (102 k€), les charges de personnel (82 k€), les charges de gestion courante (65 k€) et le Fond National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR 22 k€)

Points Clés à Retenir :

- 1. Situation Financière Globale :** La commune présente une situation financière saine avec un résultat de l'exercice positif de **196 k€**.
- 2. Investissements :** Les dépenses d'investissement sont principalement dirigées vers les travaux et les projets en cours.
- 3. Fonctionnement:** Les charges de fonctionnement sont bien maîtrisées, avec des dépenses inférieures aux recettes.
- 4. Équilibre Budgétaire :** Le budget est équilibré, avec des recettes couvrant largement les dépenses.

1-2 : LE COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET ANNEXE

Le budget annexe de la Commune est celui de l'eau et de l'assainissement

Exécution Budgétaire :

- **Pour la section exploitation** : Total de recettes nettes de **104 k€** pour des dépenses nettes de **107 k€**.
 - ⇒ **Résultat de l'Exercice** : Déficit de **3 k€**
- **Pour la section investissement** : Total de recettes nettes de **520 k€** pour des dépenses nettes de **133 k€**
 - ⇒ **Résultat de l'exercice** : Excédent de **387 k€**

2-1 : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes de l'année écoulée. À la différence du compte de gestion, il reprend également les engagements c'est-à-dire les « restes à réaliser » en dépenses et en recettes.

Résultats de l'Exercice :

- **En investissement** : **614 k€** en mandats émis (dépenses) et **217 k€** en titres émis (recettes) soit un déficit en investissement de 397 k€
- **En fonctionnement** : **270 k€** en mandats émis et **467 k€** en titres émis soit un excédent en fonctionnement de 197 k€ auxquels s'ajoutent les **679 k€** de reports de recettes de 2023 (en fonctionnement et en investissement).
- **Total du Budget**: **884 k€** en dépenses engagées et **1,3M€** en titres recettes perçues
⇒ Résultat de l'exercice : **+ 479 k€**

2-2 : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE

Le compte administratif du budget de l'eau et de l'assainissement

Résultats de l'Exercice :

- **En investissement : 133 k€** en mandats émis (dépenses) et **520 k€** en titres émis (recettes) soit un excédent en investissement de 387 k€
- **En Exploitation : 107 k€** en mandats émis et **104 k€** en titres émis soit un déficit en exploitation de 3k€
- **Total du Budget: 243 k€** en dépenses engagées et **694 k€** en titres recettes perçues
⇒ Résultat de l'exercice : **+ 451 k€**

3- Affectation des résultats 2024 et vote des taux d'imposition pour 2025

Affectation des résultats :

L'affectation des résultats consiste à attribuer l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice budgétaire précédent à la section d'investissement ou de fonctionnement, selon les cas dans le budget prévisionnel de l'année en cours.

Montant de la section fonctionnement de l'exercice 2024 à affecter en 2025 :

- ⇒ Pour le **Budget principal** : un **excédent** de **656 k€**
- ⇒ Pour le **Budget annexe** de l'eau : un **déficit** de **6 k€**

Taux d'imposition pour 2025 :

Volonté de ne pas modifier les taux en vigueur depuis 2020 soit :

- ⇒ Taxe d'habitation : **12,41%** (produit attendu pour 2025 : 20 836€)
- ⇒ Taxe foncière sur le bâti : **41,07%** (produit attendu pour 2025 : 214 139€)
- ⇒ Taxe foncière sur le non bâti : **86,21%** (produit attendu pour 2025 : 18 190€)

4 : Le budget primitif 2025

Le budget primitif constitue un acte obligatoire qui doit être transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

4-1 : Le budget primitif principal pour 2025

Les dépenses de fonctionnement inscrites : Total d'un peu plus d' 1 M€

- **Charges Générales** : Total de **185 k€**. Les principales dépenses incluent l'électricité, les combustibles et les contrats de prestations de services.
- **Dépenses du Personnel** : Total de **120 k€**. Les salaires et les charges du personnel titulaire et non titulaire représentent une grande partie de cette section.
- **Autres Charges de Gestion Courante** : Total de **297 k€**. Comprend entre autres les indemnités de fonction des élus, les contributions obligatoires et les subventions aux associations. Cette année il est également prévu un virement d'équilibre au budget annexe de l'eau de 170 k€.
- **Autres dépenses** : **400 k€** de virement vers la section investissement.

4-1 : Le budget primitif principal pour 2025

Les recettes de fonctionnement inscrites : Total d'un peu plus d' 1 M€

- **Produit des services et Ventes diverses** : Total de **20 k€**. Les principales dépenses incluent les redevances et droits des services périscolaires.
- **Impôts et taxes** : Total de **256 k€**. Il s'agit ici des recettes des impôts directs
- **Dotations et participations** : Total de **153 k€**. Comprend entre autres les différentes dotations de l'Etat qui constituent la dotation globale de fonctionnement avec la dotation forfaitaire (106 k€) la dotation de solidarité rurale (25 k€) et la dotation nationale de péréquation (16 k€).
- **Autres recettes** : pour un total de **575 k€** (sur les 656 k€ d'excédent 2024 mis en affectation de résultat).

4-1 : Le budget primitif principal pour 2025

Les dépenses d'investissement inscrites : Total de 818 k€

- **Les immobilisations corporelles** : Pour un total de **586 k€**. Il s'agit ici de financer les travaux de la Commune : ceux que nous souhaitons engager (385 k€) et les « restes à réaliser » (201 k€) pour finir les travaux engagés de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- **Les immobilisations incorporelles et études** : Total de **46 k€**. Il s'agit ici des dépenses pour les achats de matériel et pour financer les études prévisionnelles.
- **Les frais financiers** : pour un total de **10 k€** pour payer les emprunts et autres frais.
- **Autres dépenses** : pour un total de **176 k€** qui représente le déficit d'investissement de la section investissement en 2024.

4-1 : Le budget primitif principal pour 2025

Les recettes d'investissement inscrites : Total de 818 k€

- **Les « restes à réaliser »** : Pour un total de **299 k€** de subventions attendues pour finir les travaux engagés de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- **Les dotations diverses** : Total de **91 k€** avec pour une grande partie l'affectation d'une partie des résultats de l'excédent en fonctionnement de 2024 (81 k€) et la récupération de la TVA.
- **Les subventions notifiées** : pour un total de **28 k€** Une subvention est d'ores et déjà obtenue pour les dépenses à faire pour l'installation des Points d'Apport Volontaire (PAV)
- **Autre recette** : pour un total de **400 k€** du virement de la section fonctionnement pour permettre les investissements de la commune

4-1 : Le budget primitif principal pour 2025

Points Clés à Retenir :

Total des Dépenses et Recettes de fonctionnement: 1 031 699,02 € (par section).

Total des Dépenses et Recettes en investissement : 818 071,58 € (par section).

⇒ **Équilibre Budgétaire:** Le budget prévisionnel 2025 est équilibré avec des recettes et des dépenses égales par section.

- 1. Priorités de Dépenses:** Les dépenses de fonctionnement sont principalement dirigées vers les charges générales et les salaires du personnel. Les investissements sont concentrés sur les travaux et l'achat de matériel.
- 2. Sources de Recettes:** Les recettes proviennent principalement de la fiscalité locale, des dotations et des subventions.

4-2 : Le budget primitif annexe pour 2025

Les dépenses d'exploitation inscrites : Total d'un peu plus de 299 k€

- **Les dépenses de gestion des services** : Total de **71 k€**. Les principales dépenses incluent les charges à caractère général comme les contrats de prestations de services (60 k€), les charges de gestion courante (1 k€) et les reversements à l'Agence de l'eau (10 k€)
- **Les dépenses financières diverses** : Total de **14 k€**. Il s'agit essentiellement des intérêts d'emprunts.
- **Les virements à la section investissement** : Total de **208 k€**
- **Le déficit reporté des exercices 2023 et 2024** : Total de **6 k€**

4-2 : Le budget primitif annexe pour 2025

Les recettes d'exploitation inscrites : Total d'un peu plus de 299 k€

- **Ventes de produits et prestations de services** : Total de **110 k€**. Les principales recettes sont liées à la vente d'eau et les différents services sur les réseaux eau et assainissement
- **La subvention d'exploitation** : Total de **170 k€**. Il s'agit du virement du budget principal vers le budget de l'eau pour équilibre.
- **Les autres recettes** : Total de **19 k€**. Essentiellement constituées de produits financiers

4-2 : Le budget primitif annexe pour 2025

Les dépenses d'investissement inscrites : Total d'un peu plus de 1,24 M€

- **Les dépenses d'équipement** : Total de **1,2 M€**. Ces dépenses incluent les programmes de travaux prévus sur les 2 unités de distribution d'eau
- **Les dépenses financières** : Total de **40 k€**. Il s'agit essentiellement du remboursement des emprunts.

Les recettes d'investissement inscrites : Total d'un peu plus de 1,24 M€

- **Les subventions d'investissement attendues** : Total de **578 k€**. Ces dépenses incluent les programmes de travaux prévus sur les 2 unités de distribution d'eau
- **Les recettes financières** : Total de **666 k€**. Il s'agit du virement de la section exploitation (152 k€), d'une opération de transfert entre section (55 k€) et l'excédent de la section de 2024 (457 k€)

4-2 : Le budget primitif annexe pour 2025

Points Clés à Retenir :

Total des Dépenses et Recettes de fonctionnement: 299 012,36€ (par section).

Total des Dépenses et Recettes en investissement : 1 244 393,28 € (par section).

⇒ **Équilibre Budgétaire:** Le budget prévisionnel 2025 est équilibré avec des recettes et des dépenses égales par section.

- 1. La section exploitation :** Les dépenses et recettes de fonctionnement sont principalement liées à l'activité de prélèvement et de vente de l'eau ainsi qu'à l'entretien des réseaux
- 2. La section investissement :** Elle est très conséquente au regard des travaux programmés depuis 2024 qu'il faut rapidement mettre en œuvre.